

Le Commissaire général

Paris, le 6 juin 2016

Monsieur le ministre,

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) a été créé par décret du 22 avril 2013, afin d'apporter « son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental ainsi que pour la préparation des réformes décidées par les pouvoirs publics ». Il a ainsi succédé au Centre d'analyse stratégique, qui lui-même avait, en 2006, remplacé le Commissariat général du Plan. Il anime un réseau de huit conseils consultatifs et centres d'expertise.

Cette refondation s'est accompagnée de la nomination d'un nouveau commissaire général. Nommé en avril 2013, j'ai été chargé de définir et de mettre en œuvre les changements stratégiques qu'appelaient les missions nouvelles du Commissariat, en prenant appui sur le rapport de préfiguration remis au Premier ministre par Yannick Moreau. En juin 2014, à l'occasion de la publication du rapport *Quelle France dans dix ans* ? que m'avait confié le Président de la République, le CGSP devenu France Stratégie s'est redéfini sur la base de quatre métiers : anticiper, évaluer, débattre et proposer.

Le Premier ministre m'a chargé, au terme de ces trois premières années, d'organiser une évaluation indépendante de la pertinence, de la qualité et de l'impact des travaux de France Stratégie, afin d'établir un bilan de son action et de dégager des pistes d'amélioration ou d'éventuels ajustements à apporter au décret de 2013.

Je vous remercie d'avoir accepté de prendre la présidence du comité indépendant constitué à cet effet, conformément à la proposition faite par Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État, dans son courrier du 3 juin dernier. Les membres de ce comité, qui y participent tous à titre personnel et gratuit, sont issus de divers milieux avec lesquels France Stratégie est fréquemment en interaction : l'administration, les partenaires sociaux, l'entreprise, la société civile, la recherche, les organisations internationales, les médias.

La mission de ce comité sera d'apprécier la qualité d'ensemble et la pertinence des travaux de France Stratégie; son positionnement dans ses principaux métiers; sa réputation dans ses principaux domaines d'expertise; son impact auprès de ses différents interlocuteurs et publics, en particulier les autorités politiques (exécutif et Parlement) et les grandes collectivités territoriales, et sa capacité de répondre à leurs besoins; son insertion internationale; son articulation avec les autres administrations ou organismes intervenant dans ses domaines de compétence; l'efficacité de son organisation interne et de la mobilisation des moyens budgétaires et humains dont il dispose; sa gouvernance; et enfin le fonctionnement du réseau qu'il forme avec les organismes qui lui sont associés.

Monsieur Michel Barnier Ancien ministre Conseiller d'État 1, Place du Palais Royal 75100 Paris Cedex 01 Le comité travaillera en toute indépendance. Il procédera aux auditions ou enquêtes qu'il jugera nécessaires et aura accès à l'ensemble des documents produits par France Stratégie. Il disposera de l'appui de nos services et d'un budget d'étude. Il choisira son ou ses rapporteurs.

Je vous saurai gré de me remettre votre rapport à la mi-novembre 2016.

Je vous prie de d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.

Frence Shate'sie van at hes reconneinent d'ever accepté cotte monse d'ivaluation. Votre expériece, votre appet et votre modique deuce nous assert que l'ancie, inporte pour notre institute, aux audit avec héthode et riquer.

Jean Pisani-Ferry

